

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AU 15 MAI 2021

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations contractuelles entre Alessia Giuliano - YELLOW JUNE (*Titulaire du contrat CAPE n°C860, échéant le 30/04/2022, Tech'Indus D – 645 Rue Mayor de Montricher – 13290 Aix en Provence / SIRET 42319430700033 APE 9499Z / Contrat RCP multi activité professionnelle AXA / N° client 0693499104 - N° contrat 1353589504*) et le Client.

## 1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations contractuelles entre Alessia Giuliano - YELLOW JUNE (ci-après, «YELLOW JUNE») et le Client, qui est un particulier.

Toute inscription et recours aux prestations délivrées par YELLOW JUNE impliquent l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées avant son inscription ou celle de toute personne qui participera à la prestation. Toute inscription vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes conditions générales de vente.

## 2. Services

### 2.1. Activités proposées

Les prestations sont délivrées sous la forme de : 1) cours ou d'ateliers collectifs pour enfants accompagnés ou non, bébés accompagnés, familles ou adultes et de 2) consultations individuelles pour enfants accompagnés ou non, bébés accompagnés, familles ou adultes.

Les activités proposées sont dispensées dans les locaux loués par YELLOW JUNE à l'occasion de journées événementielles, par des intervenants pédagogiques, professeurs ou professionnels spécialisés, expérimentés ou diplômés dans la discipline enseignée ou animée.

Les activités proposées auront lieu selon les modalités indiquées sur le site Internet WEEZEVENT lors de l'inscription, notamment s'agissant du lieu, de l'horaire et de la date des activités.

Les activités achetées sont nominatives, incessibles et remboursables uniquement dans le cadre indiqué dans ces CGV.

En fonction de l'activité choisie, celle-ci se déroule sous l'entière responsabilité de l'adulte accompagnant pour les bébés, enfants ou familles, de l'intervenant ou du professeur pour les enfants non accompagnés et du client lui-même pour les cours ou ateliers adulte.

En effet, pour l'ensemble des activités, le client reconnaît une parfaite connaissance de la nature des exercices physiques pratiqués dans le cadre des cours qu'il a acheté auprès de YELLOW JUNE et certifie sur l'honneur que sa constitution physique et son état de

santé lui permettent de pratiquer le sport en général, et plus particulièrement de pratiquer les activités achetées auprès de YELLOW JUNE. Le Client décharge YELLOW JUNE, ses dirigeants et ses intervenants de toutes réclamations et actions judiciaires relatives à des blessures ou dommages occasionnés à sa personne et causés de quelque manière que ce soit découlant ou en raison de l'activité exercée. Le client consent à assumer tous les risques et toutes les conséquences liées à l'activité exercée au sein de YELLOW JUNE.

En tout état de cause, le client s'engage à informer YELLOW JUNE et ses intervenants sur ses antécédents médicaux et à remettre à YELLOW JUNE un certificat médical de moins de trois mois lorsque les professeurs l'exigent. Si le certificat médical indique que le Client n'est pas apte à pratiquer l'activité commandée, YELLOW JUNE est en droit de résilier sans préavis ni indemnité la relation contractuelle avec le client concerné, qui sera remboursé de tout ou partie des prestations commandées en fonction des prestations déjà exécutées.

## **2.2 Panier repas**

Des paniers repas pourront être achetés à l'avance et en complément des activités proposées par YELLOW JUNE sur les événements.

Les paniers repas devront être commandés impérativement plus de 48 heures avant l'évènement.

Les modalités relatives à la composition, distribution, préparation sont indiquées sur la page d'inscription du site WEEZEVENT.

Le Client s'engage à communiquer à YELLOW JUNE lors de l'achat toute intolérance, allergie, régime alimentaire particulier.

A défaut, le Client n'aura droit à aucun remboursement des frais engagés et décharge YELLOW JUNE, ses dirigeants et ses intervenants de toutes réclamations et actions judiciaires relatives à tout dommage occasionnés à sa personne et causés de quelque manière que ce soit.

## **3. Inscription**

Toute inscription ne devient définitive qu'après règlement du montant total de l'activité demandé et confirmation d'une place disponible ainsi que de la validation de son inscription par YELLOW JUNE. Chaque inscrit doit avoir souscrit une assurance en responsabilité civile. Une fois l'inscription devenue définitive, il n'est pas possible de procéder à la résiliation anticipée de celle-ci sauf cas prévu dans ces présentes CGV.

## **4 Annulation et absence**

### **4.1.1. Du fait de YELLOW JUNE**

YELLOW JUNE se réserve le droit d'annuler une activité, si son intervenant ne peut assurer le cours ou en cas de mauvaise météo si le cours est en extérieur moyennant une information communiquée au client au plus vite. Dans le cas d'une activité annulée du fait de YELLOW JUNE, le montant correspondant sera alors intégralement remboursé.

L'annulation d'une activité ne donne aucun droit à indemnité au client concerné.

#### **4.1.2. Du fait du Client**

Toute réservation d'une séance peut être annulée par le Client jusqu'à 48 heures avant l'heure du cours ou de la séance par mail à [hello.yellowjune@gmail.com](mailto:hello.yellowjune@gmail.com) sur présentation d'un justificatif médical.

Dans ces délais, YELLOW JUNE s'engage à rembourser au client à hauteur des frais engagés. L'annulation d'une réservation hors délais ne pourra en tout état de cause donner lieu à aucun remboursement.

### **5. Tarifs**

Les services proposés par YELLOW sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site Internet WEEZEVENT lors de l'inscription effectuée par le Client.

Chaque activité est soumise à un tarif spécifique, tel qu'indiqué sur le site Internet WEEZEVENT lors de l'inscription. Le prix indiqué pour chaque activité ne correspond qu'à l'activité en question et ne donne droit à aucune prestation complémentaire.

Ces tarifs s'entendent toutes taxes comprises tenant compte de la TVA applicable au jour de l'inscription. Tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des services.

### **6. Conditions de paiement**

Le paiement est exigible dans sa totalité le jour de l'inscription, et ne peut être réalisé que par carte bancaire en ligne.

### **7. Fourniture de services**

#### **7.1. Disponibilité des intervenants / professionnels / professeurs et effectifs**

YELLOW JUNE fait appel à des intervenants / professionnels / professeurs indépendants. Il peut arriver que YELLOW JUNE doive changer d'intervenants / professionnels / professeurs peu de temps avant l'évènement. Les clients seront prévenus au préalable, dans la mesure du possible. Il n'existe aucun droit à une activité par un intervenant / professionnel / professeurs déterminé.

YELLOW JUNE reste le seul décisionnaire en ce qui concerne la composition des groupes. Les effectifs et groupe d'âges indiqués sont donnés à titre d'information. Ils peuvent être amenés à varier.

#### **7.2. Accès aux activités et retard**

L'accès aux activités est ouvert au plus tôt 5 minutes avant l'heure indiquée et peut se faire jusqu'à 5 minutes après le début. YELLOW JUNE se réserve le droit d'interdire l'accès au cours ou atelier concerné en cas de non-respect de ces règles.

### **8. Règles de vie**

## **8.1. Comportement et discipline**

Chaque client s'engage à se comporter avec politesse et courtoisie. Les clients sont invités à se présenter en tenue décente, avec une hygiène corporelle et vestimentaire acceptable et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans les locaux de YELLOW JUNE.

Dans le cas de comportements persistants d'un enfant / bébé / famille / adulte portant atteinte de manière préjudiciable à la bonne conduite des cours ou ateliers, YELLOW JUNE, après un premier avertissement qui serait resté sans effet, se réserve le droit d'exclure l'enfant / bébé / famille / adulte pour une période temporaire ou définitive. Le règlement de la prestation souscrite restera intégralement dû à YELLOW JUNE.

Les violences et formes d'agressivité verbales ou physiques ne sont pas tolérées, qu'elles soient adressées à l'enfant ou à tout autre client de YELLOW JUNE.

## **8.2. Respect des lieux**

Les Clients sont tenus de respecter les lieux et de maintenir les locaux dans l'état dans lequel ils les ont trouvés. Cela sous-entend, nettoyer après soi et prendre soin du matériel mis à disposition.

## **8.3. Matériel**

Chaque Client a l'obligation de conserver en bon état le matériel mis à sa disposition, et de l'utiliser conformément à son objet. Toute anomalie dans le fonctionnement du matériel et tout incident doit être immédiatement signalé au personnel. Il est interdit d'emporter hors des locaux du matériel ou des documents mis à disposition.

## **9. Sécurité et hygiène**

### **9.1. Sécurité**

Les Clients doivent rester vigilants et veiller à la sécurité de leur enfant et des autres. Il est, en particulier, recommandé une vigilance accrue au moment du change sur les tables à langer, lors de l'utilisation des transats dont la ceinture de sécurité est obligatoire, lors de la manipulation de boissons chaudes. Chaque Client s'engage à ne pas laisser d'objet dangereux à la portée des bébés.

### **9.2. Maladies**

Il est demandé aux clients de ne pas se rendre sur les lieux d'activité de YELLOW JUNE en cas de maladie contagieuse de leur bébé, enfant ou d'un membre de la famille, afin de préserver la santé des autres enfants qui sont particulièrement fragiles lors des premiers mois de vie.

## **10. Droit à l'image**

YELLOW JUNE est autorisé, sauf décision contraire des parents, à photographier ou filmer les enfants / bébés / familles / adultes lors des séances d'animation ou cours ou événements dans le cadre de leurs activités en groupe aux seules fins de diffusion sur les

espaces internet de YELLOW JUNE ou dans les grands médias d'information. Tout refus ou limitation d'une telle diffusion devra être mentionné.

## **11. Garantie, responsabilité et assurance**

Dans le cadre de ses activités chez YELLOW JUNE, le Client s'engage à souscrire une assurance responsabilité civile pour lui / Enfant / Bébé / famille inscrit. Le Client s'engage à ce qu'on son enfant / bébé soit à jour des vaccins obligatoires et ne soit pas porteur de maladie potentiellement infectieuse.

YELLOW JUNE est régulièrement assuré au titre des prestations fournies et associées en responsabilité civile professionnelle. Toutefois, YELLOW JUNE ne peut en aucun cas être tenu responsable de la perte, du vol et de la casse d'objets personnels appartenant aux enfants ou au Client.

La garantie de YELLOW JUNE est limitée au remboursement des services effectivement payés par le Client et YELLOW JUNE ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française. Les services sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

## **12. Matériel et propriété Intellectuelle**

Tout matériel mis à disposition et utilisé dans le cadre des prestations dispensées par YELLOW JUNE ou ses prestataires reste sa/leur propriété exclusive. Tous les éléments relatifs au contenu des prestations et sur les espaces internet YELLOW JUNE sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de son titulaire. Il est strictement interdit de reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser de quelque manière, à quelque titre et pour quelque raison que ce soit, même partiellement, ces éléments sous quelque langue, forme, support et format que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de YELLOW JUNE.

## **13. Données à caractère personnel**

Le Client et YELLOW JUNE s'engagent sur l'honneur à fournir des informations exactes.

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, et du règlement général de la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, YELLOW JUNE met en place les moyens ci-après visés, afin de s'assurer de la sécurisation du traitement de données et du consentement du Client.

Le Client accepte que la YELLOW JUNE collecte et utilise les données de nature suivante :

- Pour le Client : nom - prénom - adresse email - téléphone
- Pour l'enfant : prénom et tranche d'âge

YELLOW JUNE tient à jour un registre de traitement des données, et garantit, à tout moment, que les moyens en place sont conformes, sécurisés et garantissent la confidentialité des données collectées et traitées. A cette fin, YELLOW JUNE désigne un

délégué de protection des données interne tenant à jour ce registre et étant l'interlocuteur privilégié de la CNIL.

YELLOW JUNE informe le Client qu'elle ne pratique aucun transfert de données, ni à titre onéreux, ni à titre gratuit, de manière directe ou indirecte à un quelconque tiers qui ne soit pas nécessaire à l'exécution du présent Contrat, son Prestataire ou leurs salariés, ou toute personne travaillant directement ou indirectement pour leur compte.

Par ailleurs, le Client peut accéder, obtenir, rectifier, ou supprimer ses données du registre de traitement des données, par simple demande écrite adressée à l'adresse mail suivante : [hello.yellowjune@gmail.com](mailto:hello.yellowjune@gmail.com)

#### **14. Juridiction compétente**

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le vendeur et le client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 534-7) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

#### **15. Information précontractuelle et acceptation du client**

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L.121-17 du Code de la consommation et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles du service ;
- le prix des services et des frais annexes (livraison, par exemple) ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le prestataire s'engage à fournir les services commandés ;
- les informations relatives à l'identité du prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

Le fait pour une personne physique ou morale, d'effectuer un achat immédiat ou de commander un service emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes

Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des services commandés, ce qui est expressément reconnu par le client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable à YELLOW JUNE.